



Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Françaises

XXIX^e CONGRÈS ORDINAIRE DE L'IDEE

LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT À L'EAU

Lausanne – 29 septembre au 1^{er} octobre 2005

Hôtel Moevenpick

organisé par la Section suisse de l'IDEE
en coopération avec
le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et
l'Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Pour son 29^{ème} congrès, l'IDEF a choisi la Ville de Lausanne et a décidé d'ouvrir les conférences et débats à tout participant intéressé, juriste ou non.

Le congrès aborde une thématique d'une grande actualité: l'accès à l'eau potable, la juste répartition des ressources hydrologiques, la privatisation de l'eau, le détournement de cours d'eau sont des sujets qui ont pris place parmi les défis majeurs de l'humanité, dans le cadre notamment de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

De nombreux colloques ont certes déjà traité du thème du droit à l'eau. Aujourd'hui il importe de dépasser le stade du simple examen des textes qui consacrent ce droit fondamental pour se pencher sur leur application effective; et ce, grâce au concours d'experts de renommée internationale, issus de l'ensemble de la Francophonie.

L'expérience et le regard critique des hommes du terrain sont par ailleurs absolument nécessaires aux débats sur un thème si complexe: les juristes seront appuyés par des spécialistes des aspects politiques, économiques, financiers, techniques et de santé publique liés à la mise en œuvre du droit à l'eau.

PROGRAMME

Jeudi 29 septembre 2005 - Matin

Séance inaugurale

- Dès 09h30** Accueil des participants
- 11h00** Ouverture officielle
Lorraine Ruf
Présidente de la section suisse de l'IDEF
Ahmed Fathi Sorour
Président de l'IDEF,
Président de l'Assemblée du Peuple d'Egypte
Ulrich Lehner
Ambassadeur, Chef de la Division politique III du Département fédéral des affaires étrangères
Daniel Brélaz
Syndic de la Ville de Lausanne
Jean-Claude Mermoud
Conseiller d'Etat du Canton de Vaud
- 12h00** Apéritif offert par la Ville de Lausanne
- 12h45** Déjeuner

Jeudi 29 septembre 2005 - Après-midi

Contexte et enjeux

- 14h00** Introduction
- 14h15** Rapport général introductif
Pierre-Frédéric Ténière-Buchot (France)
Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau, Conseiller du Panel mondial pour le financement des infrastructures hydrauliques «panel Camdessus», Administrateur de l'Académie de l'eau

- 14h45** Aspects juridiques
Henri Smets (Belgique)
 Membre de l'Académie de l'eau (France) et du Conseil européen du droit de l'environnement (CEDE), Auteur du rapport «Droit à l'eau» du Conseil européen du droit de l'environnement (CEDE 2002) et du Rapport «Pour un droit effectif à l'eau potable» (2004)
- 15h15** Pause
- 15h40** Aspects économiques, institutionnels et pratiques
Gérard Payen (France)
 Conseiller de Kofi Annan pour l'eau et l'assainissement, Administrateur et membre du Conseil stratégique de l'International Water Association, Président du Comité international de l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement
- 16h00** Aspects scientifiques et techniques
Jörg Winistörfer (Suisse)
 Professeur à la Faculté des Géosciences et de l'Environnement de l'Université de Lausanne
- 16h20** Aspects de santé publique
Mohamed Larbi Bouguerra (Tunisie)
 Professeur à l'Université de Tunis, Membre du Conseil du Futur de l'UNESCO, Responsable du programme «Eau» de la Fondation pour le progrès de l'homme, Ancien Directeur de recherche associé au CNRS, Consultant auprès de l'OMS et de l'UNESCO
- 16h40-17h30** Débat général

Vendredi 30 septembre 2005 – Matin

Rapports régionaux et droit comparé

- 09h00** Introduction
- 09h10** Afrique du Nord
Ridha Mezghani (Tunisie)
 Avocat près la Cour de Cassation (Tunisie), Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Trésorier adjoint de l'IDEF
- 09h30** Afrique de l'Ouest
Amidou Garané (Burkina Faso)
 Maître-Assistant à l'Université de Ouagadougou, Directeur de recherche à l'Institut diplomatique et relations internationales de Ouagadougou
- 09h50** Afrique orientale et les Etats insulaires
Viviane Ramanitra (Madagascar)
 Juriste spécialiste du domaine de l'eau
- 10h10** Inde
David Annoussamy (Inde)
 Président honoraire de la Cour suprême de Madras
- 10h30** Pause
- 11h00** Amérique du Nord
Stéphane Roberge (Canada)
 Conseiller juridique du Ministère de la Justice du Canada auprès du Ministère de l'Environnement du Canada

11h20 Europe
Irina Moroianu Zlatescu (Roumanie)
Membre associé de l'Académie internationale de Droit comparé, Membre du Comité directeur de l'IDEF, Expert de l'ONU, Membre du Conseil supérieur de la Magistrature de Roumanie, Directeur de l'Institut Roumain pour les Droits de l'Homme

11h40-12h30 Débat général

12h45 Déjeuner

Vendredi 30 septembre 2005 - Après-midi

Droits international et communautaire

14h00 Introduction

14h15 Aspects de droit international public
Pierre-Marie Dupuy (France)
Professeur à l'Université de Paris II et à l'Institut Universitaire Européen de Florence, Consultant auprès de diverses organisations internationales, Spécialiste en matière de contentieux international, Co-directeur de la Revue Générale de Droit International Public

15h00 Débat général

15h45 Pause

16h00 Aspects de droit communautaire
Stéphane Nicolas (Belgique)
Chef de Cabinet adjoint du Ministre de l'environnement de Wallonie, Directeur juridique de la Société publique de gestion de l'eau de Wallonie-Belgique

16h30-17h00 Débat général

Samedi 1^{er} octobre 2005 - Matin

Synthèse et conclusion

09h30 Introduction
Comité scientifique du Congrès

09h45 Rapport de synthèse relatif au contexte et aux enjeux

10h00 Rapport de synthèse relatif au droit comparé

10h15 Rapport de synthèse relatif aux droits international et communautaire

10h30 Débat général

11h00-11h15 Conclusion
Comité scientifique du Congrès

INFORMATIONS

LIEU

Hôtel Moevenpick-Ouchy

Avenue de Rhodanie 4

Case postale

CH-1000 Lausanne 6

Tél. +41 (0)21 612 76 12

Fax +41 (0)21 612 76 11

hotel.lausanne@moevenpick.com

www.moevenpick-lausanne.com

RENSEIGNEMENTS

Institut suisse de droit comparé

Martine Do-Spitteler

Dorigny, CH-1015 Lausanne

Tél. +41(0)21 692 49 53/11

Fax +41(0)21 692 49 49

martine.do@isdc-dfjp.unil.ch

INSCRIPTION (Nombre de places limité)

<http://isdc.ch/forms/registration.asp>

ou au moyen du coupon ci-après, **jusqu'au 15 septembre 2005**

FINANCE D'INSCRIPTION

- CHF 300.- avant le 01.09.05 (repas de midi inclus)
- CHF 450.- dès le 01.09.05 (repas de midi inclus)
- CHF 50.- tarif étudiant

RÈGLEMENT À RÉCEPTION DE LA FACTURE

FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation, un montant de CHF 30.- sera retenu pour couvrir les frais administratifs. A partir du 23 septembre 2005, la finance d'inscription n'est pas remboursée.



LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT À L'EAU

Lausanne, 29.09.-01.10.2005

COUPON D'INSCRIPTION

NOM et prénom:

Titre/profession/qualité:

Adresse:

NPA, localité:

Pays: Téléphone:

e-mail:

A retourner SVP jusqu'au 15 septembre 2005 à l'adresse indiquée au verso



Affranchir
SVP

Institut suisse de droit comparé
A l'att. de Martine Do-Spitteler
Dorigny
CH-1015 Lausanne